DOSSIER N° 2014-018

OPERATION
RESIDENCE COULEURS ESTEREL
CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE DE
37 LOGEMENTS REPARTIS SUR DEUX BATIMENTS
BOULEVARD J BAUDINO - Lot Le Parc de Jeanne - 83700 SAINT-RAPHAEL

MAITRISE D'OUVRAGE
BPD MARIGNAN
400 Promenade des Anglais CS 73093
06202 NICE Cedex3
l.wanert@bpd-marignan.com - e.scatigna@bpd-marignan.com
Tel: 04.92.29.35.47 Fax: 04.92.29.35.49
M WANERT Loic
Mme SCATIGNA Eve

ARCHITECTE
JEAN-PASCAL CLEMENT - ARCHITECTE D.P.L.G
725 Avenue de Valescure - 83700 SAINT-RAPHAEL
Tel: 04.94.95.19.15 Fax: 04.94.19.49.13
ABRIAL Eve chef de projet - dess: Moreau Cecile
jpc@jpcarchi.com
v.abrial@jpcarchi.com
c.moreau@jpcarchi.com

BET sol
SOL ESSAIS –
Les Algorithmes - Thales B - 2000 route des Lucioles - 06410 BIOT SOPHIA-ANTIPOLIS
Tél : 04.26.03.07.00 Fax : 04.93.33.21.36
Port : 06.14.35.36.07
nice@sol-essais.fr

ECONOMISTE de la construction
BET ART TEC - M LOISEAUX Sylvain
725 Avenue de valescure - 83700 SAINT RAPHAEL
Tel: 04.94.95.19.15 Fax: 04.94.19.49.13
s.loiseaux@jpcarchi.com

BET Structure
BET WALKER - M MARKARIAN
325 Via NOVA pole excellence Jean-Louis - 83600 FREJUS
Tel: 04.94.19.77.10 Fax: 04.94.19.77.20
betwalker@bethsys.fr
markarian@bethsys.fr

BET Thermique & Fluides Acoustique & VRD
BET CINFORA
5-7 rue du Docteur Robini - 06200 NICE
Tel: 04.97.02.24.30 - Fax: 04.97.02.24.31
tironi.cinfora@orange.fr
cinfora@wanadoo.fr

BET Acoustique
POLYEXPERT - M LARUE Stephane
Parc d'Ariane - Bât E2 - 11 Bd de la Grande Thymine - 13090 AIX EN PROVENCE
tél. 04 42 52 13 54 fax. 04 42 26 08 50
s.larue@polyexpert.fr

GEOMETRE
Cabinet SUEL
233 Avenue du XV eme Corps
83700 SAINT-RAPHAEL
Tel: 04.94.95.45.14

BUREAU DE CONTROLE
APAVE SUDEUROPE - M ESCLANGON Jeremy - M ORSINI Laurent
Espace Vermedes 2 - Route des Vermedes
83480 PUGET SUR ARGENS
Tel : 04.94.19.84.40 - Fax : 04.94.83.87.88
jeremy.esclangon@apave.com

COORDONNATEUR S.P.S
APAVE - M BREQUEVILLE Yvan
Espace Vermedes - Zac Les Vermedes
83480 PUGET SUR ARGENS
Tel : 04.94.19.84.40 - Fax. 04.94.83.87.88
yvan.brequeville@apave.com

PHASE
Dossier de Consultation des Entreprises

DESIGNATION DOCUMENT
PLAN MASSE - IMPLANTATION ET PAYSAGER

Plan N°
MARCHE 05

DATE
23/11/2016

ECHELLE
1:250, 1:100

MODIFICATIONS

Indice	Date	Nature
0		

NOTA:
LES ENTREPRENEURS SONT TENUS DE VERIFIER TOUTES LES COTES:
1/SUR LES PLANS
2/ SUR LE TERRAIN
EN CAS D'ERREUR OU D'OMISSION, ILS DEVRONT EN AVERTIR L'ARCHITECTE ET SERONT RESPONSABLES DES MALFACONS POUVANT RESULTER DE L'INOBSERVATION DE CETTE NOTE.

Sous réserve de l'intervention des différents B.E.T et de l' approbation du bureau de contrôle.
Attention: les mentions sur plans Archi concernant les Bet Structure, Fluides, thermiques et VRD sont données à titre d'information
Les plans des BET seront à prendre en compte.
PLANS ETABLIS EN L'ABSENCE DE PLAN DE BORNAGE CONTRADICTOIRE

Chêne — 37 Arbres à abattre (20 Pins et 17 Chênes)
Pin — 16 Arbres à planter (6 Cyprès, 4 Pins et 6 Chênes)
Cyprès

e) Traitement des espaces libres
(Conforme à l'article 1AUb1-13)

- Le projet nous amène à abattre 37 arbres (20 Pins et 17 Chênes)
- 2 arbres existants seront conservés.
- 17 arbres seront plantés (6 Cyprès, 4 Pins et 7 Chênes) sur la propriété.

- L'espace réservé aux espaces verts est réglementé à 35% selon le règlement du lotissement soit 1405m2 mini. Le projet est conforme et prévoit 1973 m2 d'espaces verts libre.
- Conformément au cahier des charges du lotissement, une haie végétale de 1m de largeur en façade sur voie de desserte sera plantée, d'une hauteur de 1,50m, elle sera composée d'essences méditerranéennes.

f) Accès au terrain et aires de stationnement

L'accès du programme se fera depuis le Boulevard Jacques Baudino.

Conformément à l'article 1AUb1-12, le nombre de places de parking est déterminé en tenant compte de la nature de l'opération (Habitation - cf.tableau dans « normes de stationnement »), du taux et du rythme de leur fréquentation.
Le stationnement des véhicules correspondant aux besoins de la construction, il sera assuré sur l'unité foncière, soit **60 places** au total répartis comme suit :
- 35 places fermées au R-1 du bâtiment A (dont 1 PMR)
- 22 places fermées au RDC du bâtiment B (dont 1 PMR)
- 3 places PMR en surfaces
- 56,48 m² d'espace 2 roues (0,75 m² par T2 et 1,5 m² par T3 et T4 soit un minimum de 45m² demandé)

Des places PMR seront prévues et réparties dans les parkings des bâtiments et en extérieur .

Surface de stationnement bâtie : Bât. A = 819m², Bât. B = 603m² soit 1422 m² au total